

Etude tête de bassin

Réunion du COPIL du 29 juin 2017

Le COPIL de l'étude têtes de bassin s'est réuni à 14h à Ebreuil à l'annexe de la Mairie, sous la présidence de M. ESTIER. Il remercie toutes les personnes présentes.

ORDRE DU JOUR

- Valider la fiche de rendu sur la caractérisation / priorisation des têtes de bassin versants stratégiques
- Présenter le format de rendu sur les objectifs et les préconisations de gestion
- Faire une première lecture de l'ensemble des propositions en vue de la reformulation par le comité de pilotage
- Questions/ Remarques

Cette étude est cofinancée par l'Agence de l'eau Loire Bretagne et par l'Union européenne avec le FEDER

LISTE DES PRESENTS

NOM			REPRESENTANT	PRESENCE
Monsieur	Emmanuel	FERRAND	Conseil Régional d'Auvergne-Rhône-Alpes	Excusé
Madame	Clémentine	RAINEAU	Conseil Départemental du Puy de Dôme	Présente
Madame	Véronique	POUZADOUX	Conseil Départemental du l'Allier	Excusée
Monsieur	Pascal	ESTIER	Mairie des Ancizes-Comps (63)	Présent
Monsieur	Daniel	SAUVESTRE	Mairie de Châteauneuf-les-Bains (63)	Excusé
Monsieur	Gilles	JOURNET	Communauté de communes St-Pourçain Sioule Limagne (03)	Excusé
Monsieur	Jean	MICHEL	SMAD des Combrailles	Excusé
Monsieur	Pierre	A. TERITEHAU	SMAT du Bassin de Sioule	Présent
Monsieur	Nicolas	BONNEFOUS	Chambre d'Agriculture de l'Allier	Présent
Monsieur	Christian	BAYET	Fédération du Pêche du Puy-de-Dôme	Excusé
Monsieur	Maurice	LEDRAPPIER	EDF	Présent
Monsieur	Bernard	DEVOUCOUX	FRANE	Excusé
Madame	Audrey	NADALLE	MISEN 63	Excusée
Madame	Béatrice	RAYNAUD	MISEN 03	Excusée
Madame	Sandrine	COULAUD	DREAL Auvergne	Excusée
Monsieur	Olivier	SIMEON	Agence de l'Eau Loire Bretagne	Excusé
Monsieur	Vincent	JOURDAN	Communauté de communes St-Pourçain Sioule Limagne (03)	Excusé
Madame	Bérengère	CALENTIER	Conseil Régional Auvergne - RA	Excusée
Madame	Mathilde	NORMAND	Conseil Départemental 63	Excusée
Monsieur	Rodolphe	RIDEAU	Conseil Départemental 03	Excusé
Madame	Nadège	GUIMARD	PNR des Volcans d'Auvergne	Excusée
Madame	Adeline	HUCLIN	SMAD des Combrailles	Présente
Madame	Mélanie	GOETTMANN	SMAD des Combrailles	Présente
Monsieur	Julien	MARTENS	Chambre d'Agriculture de l'Allier	Excusé
Monsieur	Arnaud	MULLIE	Chambre d'Agriculture du Puy-de-Dôme	Excusé
Monsieur	Michael	LELIEVRE	Fédération du Pêche de l'Allier	Présent
Monsieur	Luc	BORTOLI	Fédération du Pêche du Puy-de-Dôme	Présent
Madame	Mylène	MALBRUNOT	AFB	Présente
Monsieur	Serge	AUJOULAT	AFB	Excusé
Monsieur	Laurent	DESAUNOIS	AFB – SD 63	Présent
Monsieur	Emmanuel	FAVRE-D'ANNE	CRPF	Excusé
Monsieur	Cédric	DIEBOLT	SCE – bureau d'étude	Présent
Madame	Maïna	LE BAGOUSSE	EP Loire, animatrice SAGE Sioule (remplaçante de Céline BOISSON)	Présente

VALIDATION DE LA FICHE DE SYNTHÈSE DE CARACTÉRISATION ET PRIORISATION DES TÊTES DE BASSIN VERSANT (PHASE 2)

M. ESTIER interroge le Comité de Pilotage sur la formulation à retenir pour parler des têtes de bassin versant jugés prioritaires/stratégiques.

M. TERIITEHEAU considère qu'en termes de communication, le mot « stratégique » n'est pas adapté et risque de ne pas être compris par les différents acteurs.

Suite aux différents échanges, il a été choisi de retenir le terme « Priorité d'intervention retenue »

Le Comité de Pilotage a demandé que soit rajouté / modifié les éléments suivants sur les fiches de synthèses :

- Rajouter les surfaces des têtes de bassin versants
- Mettre le numéro des masses d'eau de façon plus visible
- Rajouter une pagination

Ces éléments seront repris par SCE dans la version qui sera transmise au Comité de Pilotage.

Le Comité de Pilotage a demandé que soit regroupé sur une même carte le niveau de priorité d'intervention sur les têtes de bassin versant pour les objectifs de restauration, de préservation et restauration/préservation.

PRESENTATION DU RENDU ET PREMIÈRE LECTURE DES OBJECTIFS ET DES PRÉCONISATIONS DE GESTION (PHASE 3)

L'objectif principal lors de cette réunion a été de diagonaliser l'ensemble des éléments présent dans le tableau de synthèse afin que toutes les personnes présentes puissent donner un avis et faire un retour auprès de la cellule d'animation du SAGE.

Sur la base de la présentation de SCE le comité de pilotage souhaite voir apparaître dans le tableau de synthèse, la maîtrise d'ouvrage potentielle et les besoins en animation (ETP). Ces éléments seront repris par SCE dans la version qui sera transmise au Comité de Pilotage.

M. LELIEVRE et **M. DESAUNOIS** indiquent par ailleurs que pour être suffisamment précis dans la définition des objectifs et des préconisations, il faut aller sur terrain et avoir une bonne connaissance de ce qui s'y passe.

M. ESTIER précise que ce document sera mis à disposition du Comité de Pilotage durant la période estivale (à partir de la mi-juillet) afin qu'il puisse faire un retour en vue de la programmation de la réunion de Septembre pour ajuster/modifier le document.